

Kopie an:

158, 164, 177, 615

guatemala, 18.1.1979

16.45h

7 hhhhh

guatemala: protocole m'a telephone ce matin pour me prier renforcer mesures protection contre eventuel enlevement. ai fait valoir que ma protection se resumait a unique policier de garde a l'entree ma residence. sur suggestion et insistance du protocole, ai ensuite expose situation au vice-ministre interieur qui a prie directeur general police de revoir question. ce dernier m'a informe cet apres-midi qu'il allait poster second policier dans jardin residence et venir discuter avec moi possibilite garder egalement chancellerie et me faire proteger par garde du corps me suivant constamment dans autre voiture. alleguant que police possede excellents tireurs a regrette mon refus d'autoriser assaut police lors occupation duralita et m'a demande si je serais maintenant dispose laisser entrer police en cas semblable. ai naturellement refuse en faisant valoir qu'une telle decision de principe presentait nombreux et delicats aspects et dependait en definitive de facon dont pourraient se presenter d'autres cas d'espece. ai l'impression qu'il va tenter de marchander protection supplementaire en echange autorisation generale que refuserai accorder a moins instructions contraires de votre part.

remarque: ne me fais guere d'illusions sur efficacite pratique des mesures envisagees, mais dois les accepter pour prevenir tout reproche des autorites guatemalteques en cas d'incident.
berthoud.

ambasuisse

e. 3 6 4

19.1.1979

0900. -t-

